

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.

Erreur ! Aucune variable de document fournie.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est compétente dans la gestion des services d'intérêt collectif et notamment en matière de Crématorium. Dans ce cadre, il lui appartient de fixer les tarifs de crémation concernant le Crématorium Saint-Pierre pour l'année 2019.

Le Conseil d'Exploitation a approuvé une revalorisation des anciens tarifs de 1% à l'arrondi supérieur, en tenant compte de l'évolution probable des différents indices intervenant dans le coût du service. Cette augmentation ne s'applique pas aux tarifs « Crémation Enfants – 12 ans ».